



PROPOSITIONS ET REVENDICATIONS DE L'UFAPEC COMPAREES AUX PROGRAMMES DU MR, D'ECOLO, DU CDH, DU FDF ET DU PS

1) Pour une école de la réussite

1.1. Renforcer les savoirs de base en équilibre avec les compétences

- Avancer l'obligation scolaire à 5 ans. Pour ce faire, il faut faire face à la demande criante de places en maternelle, au fondamental et au secondaire. C'est une étape essentielle pour permettre de tisser des liens de confiance entre les familles et l'école, base de tout le partenariat qui peut s'ensuivre.

Tous d'accord. Obligation scolaire à 3 ans pour le cdH (progressif). PS et ECOLO veulent rendre l'inscription obligatoire à partir de 3 ans.

- **Mettre l'accent sur les matières de base, principalement dans le cycle 5-8, pour réduire la fracture sociale ;** permettre à tous de terminer le primaire avec un niveau suffisant pour réussir les six années de secondaire avec un faible taux de redoublement.

Tous d'accord. Diverses propositions.

- Permettre la découverte des milieux et métiers techniques, sociaux, artistiques et sportifs de manière progressive et continue dès le plus jeune âge, jusqu'à la fin du 1er degré.

Tous d'accord.

- Au plus tard au 1^{er} degré, introduire une initiation à des disciplines menant, entre autres, vers des formations techniques.

Tous d'accord. Le MR propose un 1^{er} degré restauré dans son rôle de degré d'observation et un retour aux trois filières à finalité spécifique (générale, technique et professionnelle). Les autres partis vont davantage vers un tronc commun pluridisciplinaire jusqu'à 14 ans, 15 ans pour le PS.

1.2. Lutter contre l'échec scolaire et respecter le continuum pédagogique

- **Généraliser la remédiation immédiate dès le fondamental.** Dans le secondaire, les compléments d'horaire ou heures libres peuvent servir à cet effet. Ces heures peuvent également servir à de la coordination avec le fondamental.

Tous d'accord même si le PS ne parle pas spécifiquement de remédiation immédiate mais évoque des solutions de remédiation de cette forme (deux enseignants dans une même classe pour s'occuper de tâches spécifiques) à côté d'autres propositions (engagement de 1000 enseignants supplémentaires, tutorat entre élèves, heure d'étude dirigée gratuite...). A contrario des autres partis, le PS propose des remédiations davantage collectives qu'individualisées.

- **Organiser de manière cohérente le continuum pédagogique de degré en degré au secondaire.** Un travail a été fait ces dernières années, sur les 1^{er} et 3^e degrés du secondaire. Le 2^e a été oublié. Dans un souci de cohérence, il apparaît qu'une évaluation de la continuité du programme, tant qualitative que quantitative s'impose.

Tous d'accord. ECOLO veut interroger le statut du CEB et le cdH, s'il accepte de l'interroger, souhaiterait le conserver. Le MR veut progressivement augmenter les exigences d'admission au CEB à 60% puis 70%. Le FDF préconise de la remédiation au 1^{er} degré pour ceux qui n'auraient pas obtenu 70% au CEB.

- Améliorer la coordination entre fondamental et 1^{er} degré, tant au niveau du programme (en cours de réalisation) qu'au plan des contacts entre les corps professoraux.

Tous d'accord pour améliorer la transition entre primaire et secondaire. ECOLO parle de temps de coordination et le cdH de temps de formation communs entre enseignants du primaire et du secondaire.

- Alléger la lourdeur des partenariats pédagogiques pour permettre de réels décloisonnements entre écoles primaires et secondaires ; améliorer ainsi la communication dans les deux sens (élèves à besoins spécifiques, évolution de l'élève revenant vers les instituteurs afin de leur permettre une auto-évaluation plus pertinente,...).

Le MR en parle spécifiquement, pour remplacer l'adossement. Le PS parle de généraliser le plan individualisé d'accompagnement pour chaque élève.

- La fin du fondamental doit préparer progressivement aux exigences du secondaire au niveau de la charge et de la méthode de travail et de la mémorisation. Le même constat peut être adressé au 3^e degré du secondaire, préparatoire aux études supérieures (quantité de matière à mémoriser, capacité de rédaction et de compréhension de textes,...).

Seuls le MR et le cdH parlent de développer le sens de l'effort. Le MR et le FDF évoquent le travail de mémorisation.

- Pour favoriser l'adaptation des élèves, être attentif à l'école d'origine des élèves lors de la formation des groupes-classes (la gestion des inscriptions au 1^{er} degré doit assurer un terrain de confiance pour le jeune qui effectue son passage du primaire au secondaire) et généraliser à toutes les écoles secondaires la journée d'accueil lors de la rentrée scolaire. Des élèves plus âgés pourraient aussi assurer un rôle de parrainage.

Peu d'évocations en ce sens dans les différents programmes. Le PS parle toutefois d'amplifier les expériences de tutorat où des étudiants de l'enseignement supérieur (universitaire ou non universitaire) encadrent des élèves de l'enseignement obligatoire en difficulté d'apprentissage à l'image de Schola à l'ULB.

- Par rapport à l'inefficacité du redoublement, prévoir des mesures de sauvetage au sein des écoles pour les élèves en échec pour peu d'heures ou empêchés pour raison de maladie (examens de passage, travaux de

vacances, contrats, faveurs...). **Tout faire pour empêcher au maximum le redoublement des élèves, à l'exception de situations toutes particulières.**

Tous d'accord. Le FDF veut renforcer les contrôles liés au décrochage et à l'obligation scolaire au bénéfice de l'éducation des jeunes en améliorant les services d'accrochage scolaire et le MR veut supprimer la possibilité de s'absenter sans justification et veut envisager des sanctions financières.

1.3. Favoriser l'apprentissage des langues étrangères

- Favoriser l'enseignement précoce du Néerlandais, de l'Allemand (dans les zones frontalières surtout) ou de l'Anglais, dès le cycle 5-8, dans toute la FWB par un enseignant spécifiquement formé à la langue qu'il enseigne.

Tous d'accord. Certains parlent d'introduire une 2^{ème} langue obligatoire dès la 1^{ère} primaire (ECOLO, cdH, PS). A Bruxelles, plusieurs partis sont favorables à l'instauration d'écoles bilingues (ECOLO) ou à en étudier l'opportunité (cdH).

- Concernant la formation des enseignants en immersion, porter une attention particulière à la connaissance et à la compréhension de la langue par les élèves. Il ne s'agit pas simplement de donner un cours d'histoire en néerlandais, encore faut-il que les contenus soient intégrés en totalité et en nuances par les élèves.

Le cdH veut harmoniser l'immersion entre le primaire et le secondaire et veut définir les compétences attendues. Le MR, le FDF et le PS sont favorables au développement de l'immersion. ECOLO et le PS craignent une dualisation à cause de l'immersion et souhaitent la baliser. Le FDF demande une formation pédagogique spécifique pour les enseignants en langue. Le MR, ECOLO et le PS proposent des échanges d'enseignants (et d'élèves pour ECOLO et le PS) entre Communautés linguistiques.

- Faire rapidement une évaluation des différentes techniques d'enseignement des langues, suivie d'une formation des enseignants afin d'améliorer le niveau atteint par les étudiants de FWB. Actualiser aussi le

programme grammatical en néerlandais, car certaines notions étudiées apparaissent obsolètes.

Le cdH parle spécifiquement d'actualiser le programme grammatical en néerlandais.

- Nous demandons l'introduction d'une certification distincte pour l'immersion dans le CESS.

Le cdH indique spécifiquement cela dans son programme.

2) Le partenariat école-famille

2.1. Des parents partenaires

- **Améliorer les échanges d'informations individuelles avec les parents**, en particulier avec les couples séparés où règnent des problèmes, en raison d'un plus grand risque d'échec scolaire des enfants issus de familles éclatées.

Tous d'accord. Le MR évoque des règles contraignantes pour les parents qui ne répondent pas à plus de deux convocations de l'école. ECOLO veut passer par les Médiateurs scolaires pour les parents en « décrochage ». Le PS envisage des journées portes ouvertes et des temps de rencontres avec les enseignants en début d'année, dès le maternel.

- Accorder une attention spéciale à la détection des populations où la lecture pose un problème et mettre en place une stratégie adaptée de communication vis-à-vis de celles-ci. Nous sommes dans une société de l'écrit. Comment l'école doit-elle communiquer avec les parents analphabètes ? Une collaboration avec les associations spécialisées (ex : Lire et écrire) est indispensable.

Tous d'accord. MR, cdH, FDF et PS en parlent plus particulièrement et font des propositions en ce sens.

- Favoriser la communication avec les maisons de quartier, les écoles de devoirs... afin d'atteindre tous les publics.

ECOLO et le PS en parlent spécifiquement.

- **Favoriser le bénévolat des parents dans l'école** (entre autre par la création d'association de parents), afin d'ouvrir certaines barrières, et permettre une reconnaissance des rôles de chacun et sortir des clichés. Cela nécessite de mettre en route des projets motivant autant les élèves que les parents et les enseignants. Idéalement, ce rôle moteur devrait être rempli par le Conseil de participation (CoPa).

Le MR et le PS encouragent le développement d'AP. Le cdH souhaite faire reconnaître les Organisations représentatives d'Associations de parents d'élèves comme interlocuteur privilégié auprès des PO et comme membres avec voix consultative du Conseil général de l'enseignement fondamental et du Conseil général de l'enseignement secondaire.

- **L'UFAPEC attend qu'un Conseil de participation soit organisé dans chaque école.**

L'UFAPEC souhaite que ces CoPa deviennent de vrais lieux de dialogue et d'échanges qui construisent une école dans laquelle chacun des acteurs (direction, PO, enseignants, élèves (en secondaire), parents, personnel administratif et ouvrier, environnement social et culturel de l'école) trouve sa juste place dans l'intérêt de l'épanouissement et de la réussite de tous les élèves. Pour ce faire, **L'UFAPEC attend que chaque acteur soit encouragé à y participer activement.**

ECOLO en parle spécifiquement ; il demande aussi une évaluation de leur fonctionnement. Le FDF veut associer les parents au projet de scolarité et au projet pédagogique.

- **L'UFAPEC attend que les Conseils de participation puissent assumer toutes les missions qui leur sont confiées dans les décrets et circulaires** et que nul ne s'arroge le droit d'en supprimer certaines. Dans cette perspective, il convient dès lors que des ordres du jour détaillés soient envoyés suffisamment tôt avant la réunion pour que tous puissent mener les consultations préalables, nécessaires à leur participation.

Le cdH en parle spécifiquement.

2.2. Décret inscription et choix pédagogique

(Pour consulter nos revendications complètes, se rapporter au mémorandum de l'UFAPEC)



- Abroger les décrets inscriptions successifs et leurs effets pour revenir aux fondamentaux du Décret « Missions » du 24 juillet 1997 : libre choix des parents, adhésion au projet pédagogique et relation privilégiée entre l'école, l'élève et les parents. Accompagner cette abrogation de mesures pour éviter les difficultés nées de la psychose créée par les décrets inscriptions successifs
- Maintenir trois types de priorités à l'inscription : fratrie, personnel prestant et priorités octroyées et annoncées préalablement par le directeur d'école (par exemple : projet pédagogique spécifique pour élèves HP, priorité aux enfants dont l'école se situe entre les domiciles de ses parents séparés...)
- Organiser les inscriptions en deux temps : une première phase pour les prioritaires et une seconde pour les non-prioritaires
- Supprimer la CIRI dans sa composition et son fonctionnement, qui ne correspondent pas à ce qui était attendu par les parents et les écoles. Confier la gestion de LA aux Commissions des inscriptions sous le regard de l'UFAPEC et de la FAPEO
- Permettre aux parents de suivre en permanence l'évolution de l'inscription de leur enfant via un site internet et un code d'accès
- Prendre en charge les écoles secondaires délaissées pour en (re)faire des lieux d'apprentissage accueillants
- Non à la régulation des inscriptions dans l'enseignement fondamental : déployer quantitativement et géographiquement l'offre d'enseignement fondamental à Bruxelles pour répondre aux besoins de chaque commune



- Evaluer le décret inscription et y apporter, le cas échéant, les ajustements nécessaires. Pour Ecolo, il importe que la procédure d'inscription soit garante de transparence, de simplicité et d'équité. Une analyse objective de l'adéquation entre les objectifs

poursuivis par le décret voté sous cette législature et les résultats concrets du décret est donc aujourd'hui indispensable et devra être menée prioritairement par le nouveau gouvernement avant tout éventuel ajustement du décret



- Adapter le décret inscription :
 1. Mieux que quiconque, les parents connaissent le climat d'école susceptible de répondre au mieux au profil de leur enfant. Il faut donc renforcer le coefficient accordé au choix exprimé par les parents, et ainsi, rétablir l'équilibre entre le critère pédagogique et le critère de proximité.
 2. Dans le même ordre d'idées, le passé ne devant primer sur le futur, il faut atténuer le poids du critère de proximité domicile/école primaire par rapport à celui de proximité domicile/école secondaire ; voire le supprimer.
 3. Encourager le partenariat pédagogique effectif entre écoles fondamentales et écoles secondaires. Il n'était guère rencontré par l'adossement historique. Il permet, pour les enfants qui en bénéficient et plus largement pour les équipes d'enseignants, de garantir la continuité pédagogique à la faveur de rencontres et de synergies entre les équipes pédagogiques. Pour valoriser le partenariat, il faut renforcer le coefficient accordé à ce critère.
 4. Prendre en compte l'indice socio-économique de l'élève plutôt que celui de l'école d'origine.

Enfin, il faut en outre prévoir une nouvelle souplesse de solutions avec les directeurs concernés pour le solde d'élèves sans places à partir du 20 août.



- Supprimer le décret inscription, tout en maintenant une procédure uniforme d'encadrement des inscriptions, au profit d'un décret focalisé sur l'orientation de l'élève
- Rendre aux directions et aux équipes pédagogiques la possibilité d'agir sur le devenir de leur école et ne pas laisser à un « grand

ordinateur » le droit d'influer sur le parcours pédagogique d'un enfant, si celui-ci n'est pas adapté à lui

- Réorganiser un encadrement des inscriptions transparent et basé sur des critères objectifs et actualisés, liés à la situation socio-économique personnelle de l'élève et non à celle de son quartier
- Etendre les partenariats pédagogiques entre le primaire et le secondaire pour ne pas rompre le continuum pédagogique et ce, au moins jusqu'à 14 ans
- Ne pas oublier la périphérie : si des partenariats pédagogiques entre écoles permettent un accès prioritaire dans une école secondaire et que les écoles primaires de la périphérie en sont exclues, la rentrée 2014 va être catastrophique, particulièrement dans le nord de Bruxelles



- Maintenir la transparence et l'objectivité de l'inscription dans une école. Garantir un accès transparent et démocratique Il ne peut être question de revenir à l'arbitraire, ni aux files
- Renforcer la mixité sociale dans les écoles. La meilleure accessibilité de tous les élèves pour toutes les écoles doit être garantie
- Augmenter le nombre de places pour garantir une place à chaque enfant qui rencontre les attentes des parents.

2.3. La question des frais scolaires

- **Veiller à l'application du nouveau décret sur les frais scolaires et de la circulaire n°4516 du 29/08/2013.** Inciter chaque école à pratiquer l'étalement des paiements (puisque cela n'est malheureusement pas obligatoire) et donner aux écoles les moyens de faire face au surcroît de travail administratif que cela va engendrer.

Le cdH évoque spécifiquement cela et ECOLO veut en faire une évaluation. Le PS veut une facture mensuelle plutôt que trimestrielle et encourage les transactions par virement plutôt que par l'enfant. ECOLO et le cdH visent la gratuité totale (au fondamental, puis au secondaire pour ECOLO). Le cdH veut une intervention au niveau des manuels et logiciels. Le FDF parle plus sagement de « renforcement » de la gratuité et veut instaurer un plafond maximal de dépenses pour le matériel scolaire. Le PS parle de liste exhaustive préalable et de plafond annuel

en ce compris les voyages et séjours. Le PS veut instaurer la gratuité de la garderie du midi (et le soir pour le fondamental) tout en offrant un repas chaud et équilibré ainsi qu'une heure de remédiation gratuite par jour pour ceux qui le souhaitent.

Aucun parti n'évoque la question de la lourdeur administrative de ce décret pour les écoles.

- Encourager les écoles à faire des activités extraordinaires (sportives, culturelles,...), hors des murs de l'école, à prix démocratiques. La règle des 75 % et 90 % des participants ne doit pas être imposée pour les activités éducatives de courte durée hors du temps scolaire pour qu'elles puissent continuer à être organisées aisément et partout.

Tous d'accord. ECOLO parle spécifiquement de la règle des 90% et veut l'évaluer. Le cdH veut s'assurer que l'on veille à ce qu'un élève ne soit pas exclu d'une activité scolaire pour des raisons financières.

- **Soutenir et développer au maximum les bonnes pratiques** qui visent à réduire les frais de scolarité. Les écoles devraient entreprendre une réflexion globale sur les moyens investis, leur pertinence et les économies qui pourraient être réalisées (photocopies, manuels scolaires, cantines et autres). La mise en place de centrales d'achat (ou coopératives scolaires) devrait être imaginée et initiée par les réseaux.

Tous d'accord. ECOLO et le cdH en parlent spécifiquement. Le PS veut promouvoir une centrale d'achat au niveau de la FWB. ECOLO et le PS veulent favoriser les groupements d'achats.

- **Favoriser tous les partenariats possibles pour résoudre des problématiques de frais scolaires et mettre en place des mécanismes de solidarité.** Le Conseil de participation est un lieu de concertation idéal pour échanger autour de tels partenariats (entre autres) et il faut tout mettre en œuvre pour le faire exister et le rendre efficace.

Le cdH en parle spécifiquement. Le MR et le cdH souhaitent créer un fonds pour les fournitures scolaires dans chaque PO pour aider les parents à faire face à certaines dépenses. Le MR veut revoir les moyens affectés au différencié pour répondre de manière plus individualisée aux difficultés scolaire liées aux finances des familles.

- Davantage organiser la remédiation directe (en classe), puis la remédiation indirecte au sein de l'établissement, en particulier au 1^{er} et au 2^e degré pour éviter au maximum aux parents de devoir recourir aux cours particuliers.

Tous évoquent de près ou de loin des modalités de remédiation.

2.4. Le parascolaire

- Porter à la connaissance des parents le fait que la prise en charge du parascolaire par l'établissement est un service que l'école propose et qui ne bénéficie d'aucun subventionnement. Et qu'il est donc normal que celui-ci soit, au moins partiellement, facturé aux parents.

Pas d'évocation de cet aspect des choses dans les différents programmes. Tous les partis ont pourtant des perspectives ambitieuses en ce qui concerne le parascolaire. Seul le cdH parle d'augmenter de 4% le subventionnement de l'extra-scolaire.

- Rappeler aux pouvoirs publics qu'ils doivent **respecter le principe constitutionnel d'égalité de traitement** inscrit à l'article 24, §4 de la Constitution, en matière d'avantages sociaux également, parmi lesquels figurent parfois des soutiens au parascolaire.

Seul le cdH évoque l'égalité de traitement dans les avantages sociaux accordés aux écoles.

2.5. Les centres Psycho-Médico-Sociaux (PMS)

Obliger l'école à consulter le PMS en cas d'exclusion ou de refus de réinscription de l'élève.

Pas d'évocation de cet aspect des choses dans les différents programmes.

Tenir compte de manière plus importante de l'avis du PMS en conseil de classe avant de délivrer une AOB, voire une AOC, réorientant l'élève vers l'enseignement technique ou professionnel (y compris CEFA), surtout si les parents n'ont pas eu un contact préalable en cours d'année scolaire. Il faut une réponse aux deux questions suivantes : L'élève est-il capable de

suivre l'enseignement technique ? L'élève est-il motivé par ce changement de parcours ?

Pas d'évocation de cet aspect des choses dans les différents programmes. Le PS propose de davantage former les enseignants et leurs formateurs à l'orientation et aux métiers (dans le cadre de la formation initiale).

Faire en sorte que les centres psycho-médicosociaux disposent de moyens suffisants et adaptés pour répondre, en collaboration avec l'équipe éducative des écoles, à la multiplicité des services qui leur sont demandés par les jeunes, les parents et les enseignants.

Le MR veut que le PMS fournisse des services davantage adaptés aux besoins de son public et soit davantage présent là où le décrochage scolaire est important. Le FDF veut maintenir les moyens alloués aux CPMS et veut les inclure dans le suivi des troubles de l'apprentissage.

Dégager des moyens pour permettre aux agents des centres PMS d'assurer plus régulièrement une permanence dans toutes les écoles afin d'être plus proches des personnes concernées et de pouvoir ainsi agir de manière plus rapide et efficace.

Le cdH veut que les PMS participent à renforcer les collaborations entre les différents acteurs de l'école que sont la famille, l'équipe éducative et les spécialistes et favorisent la concertation sociale au bénéfice de l'élève.

Permettre un rapprochement structurel entre les centres PMS et les services PSE.

Le cdH souhaite ajuster les normes de création des Centres PMS à la réalité de l'évolution démographique et à l'accomplissement des nouvelles missions de leurs agents. Le PS veut créer une structure d'appui pour favoriser le travail en réseau des professionnels.

Plus globalement, par rapport aux différents organismes qui proposent aux écoles des services dans les domaines psychologiques et d'informations sur les études et les professions et d'orientation, l'UFAPEC demande une information précise sur les rôles et les fonctions assurés par chacun de ces services et, si possible, une meilleure

coordination entre ceux-ci. L'UFAPEC pense aussi que l'appel à des organismes extérieurs doit faire l'objet d'une consultation du Conseil de participation.

Pas d'évocation de cet aspect des choses dans les différents programmes.

Les partis sont plus diserts sur les moyens de permettre une meilleure orientation et préparation des élèves au monde du travail, notamment dans le qualifiant.

2.6. La Promotion de la Santé à l'École (PSE)

- Rendre annuelle la traditionnelle « visite médicale ». En cette période de crise, le PSE retrouve un rôle central dans le dépistage santé auprès des jeunes, notamment ceux issus de milieux plus défavorisés, lesquels n'ont pas un accès aisé aux soins médicaux.

Pas d'évocation de cet aspect des choses dans les différents programmes.

Assurer une « coordination de la promotion de la santé à l'école » dans chaque établissement, en lien avec le Conseil de participation. La santé faisant partie intégrante de l'éducation, une meilleure coordination de l'éducation à la santé dans chaque école, en collaboration avec toutes les personnes et instances concernées (enseignants, éducateurs, parents, jeunes,...) permettra à toute la communauté éducative de mieux se préoccuper, en permanence, de cette question afin que l'école soit un lieu qui favorise une éducation de chacun aux bonnes habitudes grâce à un environnement idéal (propreté, hygiène, distribution d'aliments sains, moyens de conservation des denrées alimentaires, etc.), au bon exemple des adultes et à l'intégration des notions de santé et de sécurité dans l'ensemble des cours.

ECOLO souhaite un « plan alimentation » global et concerté à l'échelle de chaque établissement via le CoPa. Le cdH veut favoriser l'implication du personnel paramédical (logopèdes, ...) dans la concertation collégiale au bénéfice de l'élève et davantage sensibiliser les enseignants aux thématiques décrites ci-dessus.

Faire appel à des personnes-ressources afin d'aborder des sujets précis ou pour organiser une action particulière.

Pas d'évocation de cet aspect des choses dans les différents programmes.

Plus globalement, par rapport aux différents organismes en matière de santé qui aident l'école ou proposent des activités au sein de celle-ci, assurer une information précise sur les rôles et les fonctions par chacun de ces services et, si possible, une coordination entre ceux-ci. L'UFAPEC souhaite aussi que l'appel à des organismes extérieurs fasse l'objet d'une consultation du Conseil de participation.

Pas d'évocation de cet aspect des choses dans les différents programmes.

Permettre un rapprochement structurel entre les services PSE et les centres PMS.

Pas d'évocation de cet aspect des choses dans les différents programmes.

- Favoriser une « pratique sportive démocratique » plus large au profit du bien-être des jeunes. Notamment à l'aide des moyens suivants :
 - Sensibiliser, par des campagnes médiatiques, à l'importance de l'éducation physique et de l'initiation sportive des jeunes, favorisant des comportements de vie saine;
 - Inciter les pouvoirs publics à développer les infrastructures sportives et de les rendre financièrement accessibles à tous;

Inciter l'école à contribuer à l'éducation physique et à l'initiation sportive des jeunes parce qu'elle a un rôle particulier à jouer dans la démocratisation et la généralisation de la pratique sportive.

Tous d'accord. Le PS veut revoir les socles de compétences en EP et créer un label de qualité « école sportives ». Le MR veut mobiliser les sportifs de haut niveau pour motiver les jeunes à faire du sport et associer les cours d'EP aux dimensions d'hygiène et de diététique. Le MR veut évaluer les initiatives en matière d'alimentation saine et propager ce qui fonctionne. ECOLO souligne l'intérêt du récent cahier des charges et veut des conseillers-facilitateurs pour aider les écoles en ce sens. ECOLO veut équiper les écoles de fontaines d'eau de qualité et

reconsidérer la présence de sodas et de *Junk Food* dans les écoles. Le cdH et le PS veulent augmenter et diversifier les activités sportives en milieu scolaire. Le PS appuie aussi le cahier des charges puisqu'il souhaite que les cantines intègrent une majorité d'aliments locaux ou de saison, ou issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable dans leurs menus. Outre les repas sains gratuits à midi, le PS préconise de distribuer un fruit par jour à chaque enfant le matin.

MR et PS verraient bien un partage des infrastructures sportives entre les écoles et les pouvoirs publics.

3) L'offre d'enseignement

3.1. L'offre en général

Régler au plus vite le problème du financement des bâtiments scolaires. Le réseau libre d'enseignement général est déjà saturé à Bruxelles. **L'UFAPEC demande que le politique aligne les subventions au même niveau que celui de l'officiel subventionné.** Pour ce faire, les mandataires publics doivent créer le cadre juridique permettant de répondre aux objections qui pourraient apparaître (subventionnement de bâtiments appartenant à des ASBL privées). C'est le préalable à toute politique d'investissement volontariste de la part des PO.

Le cdH veut que l'on puisse financer tous les réseaux de manière identique, pour soutenir la création de nouvelles places et la rénovation des bâtiments scolaires dans les zones en tension démographique sur base de la planification proposée par le bassin de vie concerné.

Etant donné les délais de concrétisation (2016-2017) d'ouverture de places en « dur » dans la configuration actuelle, **permettre un assouplissement des conditions d'ouverture et mettre en œuvre une politique incitative à la création de places provisoires (type espace modulaire).** L'UFAPEC demande aussi que la Région Bruxelloise puisse intervenir à titre subsidiaire et sans contradiction avec le cadre institutionnel.

Le MR veut accélérer les rénovations en cours (via des financements alternatifs, l'utilisation des filières techniques et professionnelles...).

ECOLO veut poursuivre la politique de créations de nouvelles places à Bruxelles et en Wallonie en vue de s'adapter à l'évolution démographique et promet de favoriser l'ouverture de nouvelles infrastructures scolaires ainsi que leur utilisation maximale. Le cdH veut atteindre l'objectif de 50.000 nouvelles places à l'horizon 2020. Le FDF insiste sur la nécessité de lutter contre la pénurie de places, en particulier à Bruxelles.

Concrétiser des promesses qui ont été faites concernant la dépollution des sols, que la Région bruxelloise proposait de prendre en charge. Le coût de dépollution est tellement élevé que certains projets d'agrandissements sont bloqués. Pour ce faire, la Région bruxelloise doit utiliser le cadastre des bâtiments disponibles et les mettre d'urgence à disposition des écoles concernées.

Le cdH veut favoriser l'implication des Régions dans le financement des infrastructures scolaires. La FWB resterait l'opérateur principal et le garant de l'adéquation entre les besoins et l'offre.

Donner la possibilité à chaque réseau de proposer l'ouverture de nouvelles options dans des régions où ils constatent un manque via les organes de régulation des options (ex : observer la répartition géographique de l'option art ou informatique, ce qui révélerait les lieux où une ouverture de ces options pourrait être attendue).

Le MR veut créer une Agence Immobilière Scolaire permettant d'affecter aux écoles des bâtiments actuellement inoccupés. Le PS veut pouvoir réaffecter des bâtiments publics pour répondre à la pénurie. ECOLO veut adapter les outils statistiques pour mieux gérer le boom démographique dans un horizon à 5 ans. Le cdH et le PS veulent affiner pour chaque zone d'enseignement un plan pluriannuel de création d'écoles et/ou d'augmentation des places disponibles (cadastre), à tous les niveaux d'enseignement (maternel, primaire, secondaire, promotion sociale, enseignement spécialisé), afin de rencontrer les besoins de tous. Le cdH veut aussi assimiler dans les zones en tension démographique, l'aménagement de nouvelles places dans des écoles existantes à des travaux d'urgence.

Le MR, ECOLO et le PS veulent développer des infrastructures scolaires moins gourmandes en énergie. Le PS veut Encourager l'insertion de

clauses sociales, environnementales et éthiques pour la construction ou la rénovation des bâtiments scolaires.

Le PS veut demander au niveau européen la réduction du taux de TVA sur les bâtiments scolaires de 21 à 6%.

3.2. La spécificité des internats

- **Pour l'UFAPEC, il est indispensable que les pouvoirs publics apportent un soutien aux internats de l'enseignement catholique qui constituent un lieu d'éducation performant, librement choisi et bien souvent irremplaçable, pour les jeunes et leurs familles.**
 - **Accorder aux internats de l'enseignement libre les subventions de fonctionnement octroyées aux internats des réseaux officiels, surtout dans leur partie calculée au prorata du nombre d'élèves. Ceci de façon à garantir aux élèves internes du libre le même encadrement et les mêmes chances qu'à ceux de la FWB. Relever ensuite substantiellement et équitablement les subventions de tous les internats, dans tous les réseaux.**
 - Faire en sorte que chaque internat puisse compter, comme dans le réseau de la FWB, sur le subventionnement d'une fonction d'administrateur.
 - Pour les parents, prévoir une défiscalisation forfaitaire du prix de la pension, également pour les enfants âgés de plus de 12 ans.
 - Aligner la procédure d'exclusion sur celle en vigueur dans les établissements scolaires.
 - Inciter l'instauration d'une communication rapide et efficace avec les parents : rencontre(s) individuelle(s), bulletin d'internat... Il faut absolument que les internats assument leurs responsabilités dans le suivi des internes, aussi vis-à-vis des parents.
 - Renforcer le rôle des PMS dans les internats.

Peu d'évocation de cet aspect des choses dans les différents programmes. Le PS parle de coordonner la programmation d'offres de places en internat avec l'offre d'enseignement afin de garantir à chaque élève ses choix de formation.

4) L'enseignement spécialisé

4.1. Revoir la formation initiale et continuée des enseignants

- **Revoir la formation initiale pour répondre au mieux aux réalités du terrain en rendant obligatoires des stages dans des écoles de l'enseignement spécialisé pour tout futur enseignant, permettant ainsi la confrontation du futur enseignant aux élèves à besoins spécifiques.**
- Apprendre aux futurs enseignants les problématiques liées à la gestion mentale, les différents profils des apprenants.
- Apprendre aux futurs enseignants à être dans une dynamique positive, en recherchant le positif chez l'enfant.
- Informer les enseignants sur les besoins spécifiques des élèves et surtout sur les aménagements pédagogiques pour répondre à ces besoins spécifiques.
- Donner la possibilité aux écoles d'envoyer leurs enseignants à des formations continuées adaptées aux préoccupations du spécialisé.

MR, ECOLO, cdH et PS font des propositions en ce sens.

4.2. Créer un type 8 au 1^{er} degré du secondaire

- Créer un type 8 dans le 1^{er} degré du secondaire pour les élèves du primaire spécialisé qui veulent réintégrer l'enseignement secondaire ordinaire. Si l'UFAPEC souhaite cela, c'est pour assurer le suivi des élèves qui étaient dans le type 8 en primaire et bénéficieraient ainsi des modalités de l'intégration dans l'enseignement ordinaire (ils ne seraient plus obligés de s'inscrire dans le type 1 ou le type 3, ce qui ne leur correspond pas, pour en jouir). En effet, un élève en intégration a droit à la présence et au soutien de l'enseignant du spécialisé pendant 4 heures. Quand on est « dys », on le reste toute sa vie. Il faut donc permettre aux « dys » de bénéficier des outils nécessaires pour faire face à leurs besoins spécifiques tout au long de leur scolarité.

ECOLO, le cdH et le PS sont favorables et font des propositions en ce sens.

4.3. Renforcer la relation parents-école

- Renforcer les moments de contacts parents-école par de l'information sur les structures et outils mis en places pour eux ou dans lesquels ils sont partie prenante (CoPa, Plan Individuel d'Apprentissage (PIA),...) et mettre à disposition des familles des lieux de contact de proximité qui concentrent les informations nécessaires à ces parents.
- Veiller à ce que les écoles respectent leurs obligations en matière de structures et d'outils (CoPa, PIA,...).
- Donner son importance à la relation entre les parents et l'équipe éducative (enseignants, directions, logopèdes, psychomotriciens,...). Celle-ci doit être marquée par le respect mutuel, la confiance, le dialogue et la reconnaissance. Une nécessaire alliance éducative est bénéfique pour la scolarité et l'évolution de l'élève à besoins spécifiques.
- Encourager la création d'Associations de Parents dans les écoles.

Le cdH souhaite associer étroitement les parents dans l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques (élèves avec troubles de l'apprentissage, élèves à hauts potentiels, élèves avec troubles du comportement...) et dans l'élaboration des Plans Individuels d'apprentissage.

4.4. Impliquer les parents dans l'élaboration du Plan Individuel d'Apprentissage (PIA) de leur enfant

- Intégrer réellement les parents dans l'élaboration du PIA car l'implication et le soutien des familles sont essentiels à la réussite de l'élève.
- Rendre compréhensible le PIA à tous les acteurs.

Idem. Le cdH souhaite associer étroitement les parents dans l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques (élèves avec troubles de l'apprentissage, élèves à hauts potentiels, élèves avec troubles du comportement...) et dans l'élaboration des Plans Individuels d'apprentissage.

4.5. Adapter la typologie et les formes de l'enseignement secondaire, au service des apprentissages

- Favoriser la scolarisation plutôt que la socialisation en forme 2 lorsque c'est possible pour éviter que les enfants se complaisent dans une sorte de « service minimum ».

- Organiser les cours et les activités en fonction des capacités réelles de l'enfant et pas simplement en fonction de leur âge.
- **Eviter autant que faire se peut les « classes fourre-tout », les mélanges de types problématiques et les « placements opportunistes ».**
- Tenir compte du fait qu'un enfant peut avoir plusieurs pathologies pour bien répondre à l'ensemble de ses besoins et à l'implication de cette donnée sur le groupe-classe.

Le PS veut évaluer la procédure d'orientation vers l'enseignement spécialisé (le type 8 notamment) afin d'en valider la pertinence et améliorer la lutte contre la déscolarisation des élèves atteints de troubles sévères du comportement par les structures scolaires d'aide à la socialisation (SSAS).

4.6. Maintenir et favoriser l'intégration dans l'enseignement ordinaire

- Rester vigilant dans le processus d'intégration en développant des stratégies favorisant les relations sociales et l'acceptation des enfants porteurs d'un handicap.
- Rester dans une logique de libre adhésion des différents partenaires (parents, enfants, école du spécialisé ET école accueillante). L'intégration est un libre choix des parents dans l'intérêt de l'enfant et de son projet de vie ultérieur.
- Encourager les formules d'activités mixtes, à l'école ou hors école selon les possibilités, pour changer les regards sur la différence et favoriser l'insertion de tous. Le mieux est d'informer et de créer des collaborations dès le plus jeune âge, afin d'éviter l'écueil des préjugés.
- Favoriser l'intégration sociale des élèves à besoins spécifiques.

Le MR, ECOLO, le cdH et le FDF promettent de soutenir les initiatives d'intégration (et d'inclusion pour le FDF) dans l'enseignement ordinaire. ECOLO fait de multiples propositions dans ce sens. Le cdH souhaite augmenter les moyens consacrés aux périodes complémentaires accordées dans le cadre de l'intégration temporaire totale et accorder des moyens complémentaires aux classes à pédagogies adaptées afin de répondre aux besoins d'encadrement de ces structures (il s'agit de mieux accueillir les élèves aphasiques, dysphasiques, polyhandicapés et autistes).

4.7. Améliorer les conditions de transport scolaire

- **Fournir aux enfants présents dans les bus scolaires de l'enseignement spécialisé un confort minimal, une moindre durée de trajets et un accompagnement de qualité.**
- Pour une amélioration des conditions du transport scolaire, l'UFAPEC demande de rejoindre les points suivants :
 - Prendre au plus vite l'arrêté du gouvernement wallon portant exécution de certaines dispositions du décret du 1^{er} avril 2004 relatif au transport et aux plans de déplacements scolaires, en souscrivant aux remarques de la commission wallonne, organe pluraliste, représentatif et bien au fait des problèmes de terrain en la matière ;
 - Donner les moyens, budgétaires et autres, aux acteurs concernés (SRWT-TEC, personnel d'accompagnement) permettant de respecter les normes en terme de transport scolaire;
 - Définir un « job description » de chaque maillon (parents, école, TEC, SRWT, ministère...);
 - Sortir l'enseignement spécialisé du système d'enveloppe budgétaire fermée. La spécificité des élèves concernés demande une adaptation spécifique et régulière des services, liée à la réalité du terrain ;
 - Améliorer l'encadrement, prévoir un accompagnateur formé dans chaque véhicule et le remplacement des absents ;
 - Disposer d'un nombre suffisant de bus adaptés afin de répondre à la demande des élèves à mobilité réduite ;
 - Ajuster l'offre d'enseignement spécialisé afin de mieux répondre aux besoins.
 - Confier aux commissions zonales de transport, une mission d'arbitrage pour l'attribution des places de transport du spécialisé.

Le MR, ECOLO et le cdH en parlent spécifiquement dans leurs programmes.

4.8. Revoir l'offre pour une meilleure réponse aux besoins

- Continuer l'ouverture de nouvelles implantations répondant à la demande, en gardant à l'esprit les problèmes de mobilité et le risque d'inscription d'un enfant dans une forme d'enseignement qui ne lui

convient pas pour des difficultés d'ordre pratique ou géographique (avec toutes les conséquences que cela induit).

- Motiver le refus d'inscription lors d'une quelconque demande par les parents.

Le MR et ECOLO en parlent spécifiquement dans leurs programmes. Aucun parti n'évoque notre demande de motiver le refus d'inscription.

4.9. Penser le passage du primaire vers le secondaire

- Encourager toutes les initiatives qui permettraient aux acteurs du primaire et du secondaire de se rencontrer et de rendre possible le passage de l'un à l'autre le moins déstructurant possible ainsi qu'une meilleure attention des particularités et besoins spécifiques de l'enfant.

ECOLO souhaite introduire un principe selon lequel le Centre PMS chargé de la guidance dans l'école d'enseignement ordinaire et le Centre PMS de l'école d'enseignement spécialisé doivent être chacun autorisés à suivre, et donc à comptabiliser, un élève qui bénéficie d'un projet d'intégration. Cette comptabilisation devrait permettre de dégager du temps dans les Centres PMS pour la coordination des projets d'intégration entre les différents acteurs (scolaires ou extrascolaires) et expertises impliqués, la famille et l'enfant ainsi que de faciliter la difficile transition entre l'enseignement primaire et secondaire.

4.10. Penser la transition vers la vie adulte

- Penser une meilleure information aux parents sur les possibilités pour le jeune après sa sortie de l'enseignement spécialisé, entre autre par une bonne mise en pratique du Plan Individuel de Transition (PIT).
- Réagir face au manque d'offre, proposer de nouvelles possibilités d'accueil et d'intégration au terme de l'enseignement spécialisé.

Le cdH souhaite renforcer l'orientation comme un processus continu d'appui aux personnes tout au long de leur vie. Le FDF veut assurer aux enfants en situation de handicap - tous les handicaps - une meilleure intégration dans la société.

5) Les troubles d'apprentissage

5.1. La question des inscriptions et le statut d'« école engagée »

- **Renforcer le critère du choix pédagogique lors de l'inscription en 1^{ère} secondaire.** Les enfants qui ont des troubles des apprentissages ne sont pas considérés comme élèves à besoins spécifiques et n'ont donc pas de priorité lors de l'inscription en secondaire. Pour ces enfants-là, le critère du projet pédagogique et l'implication de l'école face aux élèves qui ont des troubles de l'apprentissage est plus important que le critère de proximité.
- **Amener toutes les écoles à se sentir concernées par la problématique « dys » et à la traiter efficacement.** Certaines écoles sont volontaristes en matière de troubles de l'apprentissage ; identifiées et étiquetées de la sorte, elles risquent de recevoir tous les « dys » et tous les HP, ce qui ne serait profitable à personne (déséquilibre des groupes-classe).
- Obliger toutes les écoles à suivre un plan dédié aux troubles de l'apprentissage, dans le respect des libertés pédagogiques de chaque établissement. Actuellement, l'implication se fait sur base volontaire et si l'établissement décide d'arrêter son engagement dans ce programme d'encadrement des élèves « dys », il n'y a aucune pénalité.
- Aider les directions et les enseignants proactifs, qui souffrent d'un manque de reconnaissance, de soutien et de moyens.
- Octroyer des périodes supplémentaires (NTPP) pour libérer du temps aux personnes relais-dyslexie pour coordonner valablement leurs actions au sein de l'école. Les directions n'ont plus la possibilité de s'y consacrer.

Le MR veut encourager et soutenir les projets pédagogiques à dimension d'intégration des enfants à haut potentiel et organiser un test systématique (dyscalculie, dyslexie, dysorthographe, TDA/H, haut potentiel...) au moment le plus adéquat de la scolarité. Le FDF souhaite mieux prendre en charge les troubles spécifiques de l'apprentissage. Plus particulièrement il souhaite reconnaître et encadrer les enfants à hauts potentiels avec une plus grande flexibilité de l'enseignement, avec des structures spécifiques temporaires adaptées pour les élèves « en crise ».

5.2. Aménagements spécifiques

- **Améliorer le « PassInclusion ».**
- Faire en sorte que le thérapeute qui suit l'enfant participe à l'élaboration des aménagements pédagogiques utiles à l'enfant.
- Renforcer la présence de logopèdes dans les écoles.
- Créer un type 8 dans le 1^{er} degré du secondaire.
- Promouvoir le recours à l'outil informatique (portable, e-pad...) avec la question de l'accessibilité financière pour tous. Avantages : correcteur orthographique, prise de notes plus rapides, agrandissement des caractères...

Le cdH veut renforcer les équipes tri-disciplinaires des Centres PMS dans leur capacité à mobiliser les ressources nécessaires à l'établissement d'un diagnostic de qualité et à la mise en place de soutiens concertés et favoriser la diffusion du *PassInclusion* au sein des écoles.

Le MR et le PS veulent investir dans le développement des outils spécifiques et exploiter les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies.

5.3. Formation initiale et continue des enseignants

- **Intégrer les dimensions troubles des apprentissages, HP et TDA/H dans la formation initiale des futurs enseignants de tous les niveaux (du maternel au supérieur).**
- Dans un premier temps, permettre à tous les enseignants qui le souhaitent de se former aux troubles de l'apprentissage via la formation continue. Actuellement, les formations de l'IFC (Institut de Formation en Cours de Carrière) dédiées à cette thématique sont systématiquement saturées.
- Dans un second temps, prévoir que les formations sur tous les troubles des apprentissages (pas uniquement la dyslexie) soient systématisées pour tous les enseignants dans le cadre de leur formation continuée (suivre au moins une formation en cours de carrière).

Le MR, le cdH et le PS y sont explicitement favorables et font des propositions dans ce sens.

5.4. Bénéficiaire des expertises en fin de carrière

- Repenser les possibilités d'aménagement de fin de carrière pour que des enseignants expérimentés volontaires puissent encadrer les élèves en difficulté dans les classes et/ou en dehors des classes plutôt que de partir en DPPR (Disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite). Que leur savoir-faire soit mis au service de remédiations et d'encadrement pour les élèves en difficulté.

Le PS veut favoriser l'échange de pratiques entre enseignants permettant aux élèves de dépasser les difficultés qu'ils rencontrent (développement de compagnonnages entre enseignants, mise à disposition de ressources sur le site enseignement.be...).

5.5. Informer le grand public de manière positive

- Mettre l'accent sur une communication plus positive dans les médias par rapport aux troubles des apprentissages. On constate par exemple que les dyslexiques bénéficient des retombées positives d'une meilleure information (enseignants, autres élèves, parents...).

Comme nous l'avons déjà souligné, le cdH veut associer étroitement les parents dans l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques (élèves avec troubles de l'apprentissage, élèves à hauts potentiels, élèves avec troubles du comportement...) et dans l'élaboration des Plans Individuels d'apprentissage.

6) L'enseignement qualifiant

6.1. Orientation choisie *versus* relégation, valorisation du qualifiant

- Contraindre les écoles à remplir toutes leurs missions en matière d'orientation.
- **Donner davantage l'occasion aux élèves de choisir leur orientation au 2^e degré en connaissance de cause et de manière positive.**
- **Mettre tout en œuvre pour que l'école technique et professionnelle redevienne une école d'excellence.**
- Si on promet une formation qui prépare au supérieur, rendre cela possible pour l'élève à l'issue de son cursus.
- Imposer aux écoles d'accueillir des élèves des deux sexes pour toutes leurs options.

Tous d'accord. Le MR veut évaluer la pertinence des attestations d'orientation « B » et responsabiliser les écoles dans l'encadrement des réorientations scolaires. ECOLO veut s'assurer que toutes les filières qualifiantes proposent un cours de deuxième langue. Il importe bien sûr que le contenu de ces cours de deuxième langue soit adapté à la spécificité des filières qualifiantes. Le cdH souhaite faire connaître davantage le qualifiant par les élèves et les acteurs institutionnels et renforcer l'orientation comme un processus continu d'appui aux personnes tout au long de leur vie. Le FDF souhaite que certains cours techniques soient donnés dans le général (ex : bases d'électricité, approches de certains métiers de l'artisanat tels que restaurateurs d'art, ferronniers, travail du bois,...) pour susciter le goût chez les élèves qui pourraient être intéressés. Le PS a de multiples propositions, dont celle de supprimer les attestations d'orientation qui permettent le passage vers l'année supérieure en limitant les filières d'enseignement où l'élève peut s'inscrire pour soutenir une orientation positive.

6.2. La transition entre le fondamental et le qualifiant

- **Rencontrer les différents types d'intelligences, dès le fondamental, sans trop déforcer les compétences de base.**

Tous d'accord mais avec des réponses différentes. Le MR veut simplifier toute l'organisation du premier degré de l'enseignement secondaire et le restaurer dans son rôle premier : degré d'observation présentant les différentes filières des 2^e et 3^e degrés sans transiger sur les exigences. Le FDF souhaite supprimer le premier degré organisé au sein des écoles techniques et professionnelles. Le cdH veut valoriser les intelligences multiples jusqu'à la fin du tronc commun et proposer une « année orientante » à l'entrée du 2^e degré pour les indécis. ECOLO souhaite ne pas dissocier l'enseignement qualifiant de l'étape du cursus scolaire qui le précède. Le travail de redéploiement de l'enseignement qualifiant, pour être efficace, doit, pour ECOLO, être initié au sein du tronc commun qui doit valoriser tous les types de savoirs. Le PS veut organiser, en collaboration avec l'enseignement qualifiant et les secteurs professionnels, des séances d'information des enseignants de 5^e et 6^e primaire et du tronc commun allongé et développer les projets favorisant la découverte des métiers qualifiant durant le tronc commun allongé.

6.3. La transition entre les différents degrés du secondaire qualifiant, les réformes et projets pilote

- Renforcer la formation commune au 2^e et au 3^e degré du qualifiant. Notamment en ce qui concerne les sciences, les sciences humaines et les langues.
- Tester et évaluer les réformes dans les différents lieux où elles doivent être appliquées avant toute promulgation définitive et uniforme.
- Tenir compte du facteur temps (pour la mise en place notamment) dans les projets de réformes et les appels à projets pilotes et ne pas faire l'économie d'un soutien et d'un suivi humain et/ou administratif.

Le MR veut simplifier les 2ème et 3ème degrés de l'enseignement secondaire en organisant 3 filières à finalités spécifiques (générale, technologique et professionnalisante) pour que le choix porté par l'élève soit toujours un choix positif fondé sur un projet. Comme le MR, le cdH est favorable à la création d'une filière technologique. Ecolo souhaite mener, en début de législature, une évaluation de la Certification par unité mise en place dans certaines sections qualifiantes afin de s'assurer que la modularisation est une piste pertinente sur le plan pédagogique, et de l'ajuster le cas échéant. Idem pour le PS avant d'opérer une généralisation. Le cdH est également de cet avis.

A propos de la méthode dans les réformes, le cdH préconise de partir de projets pilotes et essaimer puis généraliser, comme cela a été entamé lors de la précédente législature. Les autres partis ont parlé de méthode frileuse. Le PS est le parti le plus favorable à une grande réforme de l'enseignement. Concernant le qualifiant, s'il souhaite inscrire la réforme du qualifiant dans le processus européen de réforme de l'enseignement et de la formation professionnelle, le PS veut aussi préserver les spécificités de notre système qui ont fait leurs preuves.

6.4. Le statut du tronc commun

- **Proposer un tronc commun davantage polytechnique, pensé en continuité avec le fondamental.**
- Continuer à soutenir les DOA, avec mesure et sans généraliser la formule.
- Consacrer des heures NTPP à la remédiation à l'intérieur du tronc commun (1^{er} degré).

Le MR veut proposer un 1^{er} degré restauré dans son rôle de degré d'observation et un retour aux trois filières à finalité spécifique (générale, technique et professionnelle). ECOLO, le cdH et le FDF veulent un tronc commun jusqu'à 14 ans. ECOLO parle d'allonger ce tronc commun dans une seconde étape. Le PS souhaite allonger le tronc commun au moins jusqu'à la troisième secondaire (15 ans).

A propos des DOA, le cdH veut les évaluer en vue de leur généralisation. Le PS veut créer davantage de DOA. Le FDF parle de mettre en place des écoles « neutres » (càd sans orientation technique ou professionnelle), avec des degrés d'apprentissage autonomes, basés le cas échéant sur le principe des classes inversées. Les DOA ne seraient jamais situés au sein des établissements techniques et professionnels. Ils auraient notamment des classes de « remise à niveau » pour les élèves en difficulté.

6.5. Les parents du qualifiant dans leur rapport à l'école

- Faire participer tous les acteurs du monde scolaire à la mise en valeur des réalisations des élèves du qualifiant. Les parents y compris.
- Aider les parents du qualifiant à accompagner la scolarité de leurs enfants.

Le cdH veut associer les parents via les Associations de parents d'élèves à la lutte contre les stéréotypes de genre et les stéréotypes sociaux liés aux métiers technoscientifiques pour faire évoluer la culture familiale à l'égard de l'enseignement qualifiant.

6.6. Les IPIEQ, leurs projets et les métiers porteurs

- Faire en sorte que les IPIEQ lancent d'abord des options qui soient porteuses et en lien avec les besoins des entreprises en vue de l'horizon 2022.

- Proposer une information large et publique des études et évaluations commandées par le politique en vue d'observer les besoins de formation dans le pays et par région.
- Ne pas augmenter les normes de création d'options.
- Davantage prêter attention à l'aspect « porteur d'avenir » ou « métier en pénurie » lorsque l'on crée une option dans une école.
- Informer, sensibiliser les parents et les élèves à cette dimension d'avenir lors du choix d'orientation/d'option.

ECOLO, après évaluation du fonctionnement actuel des IPIEQ, renforcer leurs moyens d'action, leur budget de fonctionnement et leur autonomie d'action. ECOLO appuie à de nombreux endroits la structuration de l'enseignement par bassin scolaire. Ils doivent, selon ECOLO, devenir l'instance qui coordonne et co-responsabilise les acteurs locaux.

Le MR, ECOLO, le cdH, le FDF et le PS veulent renforcer les liens entre l'enseignement qualifiant et l'entreprise, à des degrés divers. Si le MR parle explicitement de mettre en œuvre une expérience de partenariat avancé associant plus étroitement l'entreprise dans la formation des jeunes pour faciliter leur embauche à l'issue de la scolarité, le cdH et le FDF demandent de réussir à mettre en place des pôles de synergie et des partenariats efficaces entre l'école et l'entreprise, le PS veut renforcer la concertation entre l'école et le monde économique (diverses propositions). ECOLO veut réaliser un cadastre des stages disponibles et tous veulent renforcer les stages d'immersion en entreprise.

6.7. Les CEFA

- Garantir aux CEFA de jouir de davantage de moyens publics que l'IFAPME pour leur permettre de répondre à la fois aux exigences de formation pour l'entreprise et à l'exigence de mener les élèves au CESS.
- Garantir aux CEFA de garder la main sur la certification à la fin d'un parcours en alternance (CQ6 et certainement CESS).

Le cdH, le FDF et le PS veulent soutenir l'alternance mais aucun parti ne se positionne clairement pour garantir aux CEFA davantage de moyens publics que les opérateurs de formation liés à la Région et pour leur garantir la certification (CQ6 et CESS).

7) Pour une école éducative

7.1. Une éducation à la citoyenneté

- **Permettre aux écoles de promouvoir, par tous les moyens jugés utiles, des relations marquées par le respect de chacun.**
- Inviter les élèves à exprimer leur culture au sein de l'école. De cette manière, en promouvant l'identité particulière de chacun, l'école pourra devenir un lieu auquel chaque acteur s'identifie et est fier d'appartenir.
- Mettre en place, entre autres dans l'objectif de réduction des incivilités et de la violence, des structures du genre des « conseils de citoyenneté »¹.

Tous d'accord. Notons ici les différences concernant les cours philosophiques. Le MR propose d'organiser un cours commun de philosophie et d'histoire comparée des religions dans le troisième degré de l'enseignement secondaire. ECOLO veut insérer dans la grille horaire, tant dans le primaire que le secondaire et dans tous les réseaux, un nouveau cours qui rassemble les élèves pour les initier au questionnement philosophique, pour favoriser dans leur chef une citoyenneté active et qui leur donne des clés de compréhension des différentes religions et de la morale. Le cdH veut se limiter à développer un tronc commun pour tous les cours philosophiques. Le FDF veut instaurer des cours de philosophie et de citoyenneté. Donc, le nombre d'heures de cours de religion et de morale doit être diminué pour faire place à des cours rassemblant les élèves de toutes les confessions idéologiques pour une initiation à la réflexion morale et philosophique, comprenant notamment l'histoire des religions et des cours de citoyenneté. Le programme serait le suivant : philosophie, citoyenneté et découverte des autres religions. Le FDF donnerait donc la priorité à un cours commun où l'on enseignerait à réfléchir et à connaître les fondements de nos civilisations, ce qui permettrait une meilleure compréhension du phénomène multiculturel. Le PS souhaite instaurer des cours de philosophie et de citoyenneté centré sur le vivre ensemble et sur le questionnement philosophique, en lieu et place d'une heure de cours confessionnel ou de morale laïque, doté de référentiels et de socles spécifiques et incluant un apprentissage des

¹ Cf. <http://www.miec.be/>.

valeurs démocratiques, des valeurs des droits de l'Homme, des valeurs du vivre-ensemble et une approche historique des philosophies des religions et de la pensée laïque.

7.2. Une éducation aux médias

- Inscrire la formation en éducation aux médias dans les programmes dès l'enseignement fondamental.

Le cdH demande explicitement d'inscrire l'enseignement obligatoire dans l'ère numérique. On peut considérer que les autres partis sous-entendent ceci à travers de multiples propositions.

- Amener à la conscience de chaque élève la question de ses usages et responsabilités sur les médias en réseaux. Qu'il puisse développer ses compétences tant dans leurs dimensions techniques qu'informationnelles et sociales et ce en pratiquant des activités de lecture, d'écriture, de navigation et d'organisation des différents médias.

ECOLO, le cdH et le PS font explicitement référence au besoin d'une formation critique aux médias et aux TIC.

- Former les enseignants, tant dans la formation initiale que continuée, à l'éducation aux médias qui ne se limite pas à l'usage des techniques de l'information et de la communication (TIC) et à l'enseignement assisté par ordinateur.

ECOLO, le cdH, le FDF et le PS font explicitement référence au besoin de formation des enseignants aux TIC.

- Demander aux enseignants de veiller à ce que leurs élèves aient reçu la formation suffisante à l'utilisation des médias qu'ils demandent d'utiliser pour la présentation d'un travail (moteurs de recherche, logiciels ou autre).

Aucun parti ne fait explicitement référence à cet aspect des choses. Le cdH exprime toutefois le besoin de rédiger un référentiel de compétences que l'élève devrait acquérir, au fil de la formation obligatoire, dans le domaine de l'informatique en interaction constante

avec les compétences de base à acquérir et les autres disciplines plus spécifiques.

- Assurer la disponibilité pour les élèves des matériels nécessaires à la réalisation des travaux demandés à l'intérieur des écoles, dans des plages horaires raisonnables et suffisantes à cette réalisation.

Si tous les partis insistent sur la nécessité d'un matériel adéquat et suffisant, aucun ne fait explicitement référence à cet aspect des choses (disponibilité et horaires raisonnables).

7.3. Une éducation positive et l'ouverture aux parents partenaires de l'éducation

- Rappeler aux élèves tout au long de leur parcours scolaire la nécessité de fournir des efforts pour atteindre la réussite et que ceux-ci soient valorisés d'une manière ou d'une autre.

Seuls le MR et le cdH parlent de développer le sens de l'effort.

- Demander des équipes pédagogiques qu'elles soulignent le positif avant de pointer ce qui ne va pas chez l'élève lors des différents processus d'évaluation.

Peu de références à cet aspect des choses dans les différents programmes.

- Former les enseignants et éducateurs au processus de la communication non violente.

Le MR demande d'assurer un climat serein dans toutes les écoles et dans toutes les classes, ce qui implique notamment de réagir dès la première incartade et d'accompagner tout élève sanctionné, y compris en cas d'exclusion ; une attention particulière sera portée aux nouvelles formes de violences (harcèlement, médias sociaux), et à la communication entre tous les « référents » de l'enfant (parents, école, PMS, ONE, aide à la jeunesse, ...).

- **Considérer les parents comme de vrais partenaires dans le parcours scolaire des enfants et faire en sorte qu'ils soient avertis et consultés bien avant que les problèmes ne surgissent.**

ECOLO demande de faire une évaluation des procédures existantes en matière d'exclusion en vue d'une amélioration des procédures pour les rendre plus simples, transparentes et équitables, en concertation avec les acteurs scolaires et extrascolaires. Pour le FDF, le mécanisme d'exclusion définitive doit être plus respectueux des élèves et des familles et notamment devenir uniforme entre les réseaux.

7.4. Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)

- Organiser les activités d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) que doit proposer chaque école en mettant d'abord en avant l'aspect relationnel. Pour ce faire, il faut :
 - Que ces activités soient clairement abordées au préalable lors d'une réunion du Conseil de participation.
 - **Que tous les parents soient clairement informés des initiatives prises et des intervenants sollicités afin de pouvoir poursuivre la discussion en famille.**
 - Que pour certaines questions, les classes soient séparées en groupes de filles et de garçons.

Très peu de références à cet aspect des choses dans les différents programmes.

8) La fonction enseignante

8.1. Le statut de l'enseignant, le début, le cours et la fin de carrière

- Permettre aux écoles, et donc leur donner les moyens, d'organiser des tutorats pour soutenir les enseignants en début de carrière et les engager dans une dynamique d'enseignement davantage concertée, intégrée, collective et solidaire.

Le MR, ECOLO, le FDF et le PS font explicitement des demandes en ce sens. ECOLO souhaite que les enseignants en début de carrière aient un horaire allégé et soit dispensés des classes les « plus difficiles ». Le cdH

veut pour sa part soutenir les échanges de pratiques et d'expériences entre les acteurs scolaires et les ouvrir aux autres secteurs.

- Inciter les enseignants à utiliser les suppléments d'horaire au profit de la remédiation et du tutorat.

Le MR souhaite cela, sous la forme d'heures supplémentaires prestées par l'enseignant et valorisées financièrement. Egalement pour des remplacements de courte durée. Le PS est aussi favorable à autoriser la prestation et la rémunération des heures supplémentaires au-delà de la plage horaire maximum.

- Rendre la carrière d'enseignant plus flexible, moins linéaire et donc plus adaptée au monde de l'emploi actuel, au bénéfice des enseignants et des élèves. Dans un équilibre entre sécurité d'emploi, mobilité interne et externe, repenser et harmoniser le système des nominations et des détachements.

Le MR et ECOLO sont favorables et en parlent explicitement. Le MR, ECOLO et le PS voudraient par exemple plus de mobilité des enseignants entre les réseaux ou permettre aux enseignants qui le souhaitent d'accomplir d'autres tâches au service de l'école en fin de carrière (MR). ECOLO et le FDF souhaitent rendre le métier d'enseignant attractif à des professionnels externes à l'école (prise en compte de l'ancienneté acquise dans le privé pour le FDF). Le cdH est favorable à plus de mobilité des enseignants ssi cela se fait dans le respect de la liberté de recrutement des établissements scolaires. Le PS et le FDF souhaitent revoir les règles de priorités et leurs effets pervers, notamment en ce qui concerne les titres requis. Le MR demande plus de transparence dans les désignations. Le PS et le FDF veulent par ailleurs améliorer la mobilité interne des enseignants et remodeler les statuts pour plus d'efficacité et assouplir les règles de cumul d'activités professionnelles et professorales, en vue d'encourager les carrières mixtes. Le PS veut uniformiser les procédures de nomination.

- **Créer des incitants efficaces à long terme pour attirer et garder dans le métier les meilleurs candidats.**

Tous d'accord. PS et ECOLO souhaitent que les incitants aillent d'abord aux écoles qui accueillent davantage d'élèves en difficulté.

- Permettre aux enseignants qui entrent dans les conditions de la DPPR de rester dans l'école à temps partiel (sans que soit modifié le calcul de leur pension) tant qu'ils le souhaitent ou à temps plein en héritant de fonctions nouvelles comme du mentorat, de la remédiation, des cours... dans la mesure où le Pouvoir Organisateur et direction l'acceptent. Le système actuel prive l'école d'éléments volontaires et bénévoles.

Le MR est favorable et en parle explicitement. Le PS veut pour sa part permettre au membre du personnel bénéficiant de mesures d'aménagement de fin de carrière (DPPR) qui en fait la demande de reprendre son activité, mais il ne parle pas de temps partiel.

8.2. La formation initiale et continuée des enseignants

- Repenser la formation initiale des enseignants pour mieux coller à la réalité des classes et des écoles. Pour y parvenir, la durée de la formation importe peu ; ce qui compte, c'est le contenu de la formation.

Le MR veut repenser le 1^{er} cycle de la formation initiale des enseignants en Haute Ecole et envisager par la suite d'y ajouter une 4^{ème} année de stage sur le terrain. ECOLO veut une formation en 5 ans, qui puisse renforcer le bagage académique de départ et permette une immersion plus forte dans le métier, notamment par l'alternance. Pour le cdH, la réforme des formations initiales (articuler théorie et pratique) et continuées constituent une priorité de la prochaine législature. Le cdH ne parle pas d'augmenter la durée de la formation initiale. Le FDF et le PS visent aussi une formation initiale en 5 ans.

- Permettre à l'enseignant de déceler les difficultés (dont les troubles de l'apprentissage) rencontrées par ses élèves. Il faut former les enseignants à différentes formes de remédiation.

Le cdH parle explicitement de la dimension TDA. Le FDF insiste sur la remédiation et l'aspect socio-affectif (relations avec les élèves, mais aussi les parents et collègues).

- **Favoriser la diversité des méthodes d'apprentissage pour mieux tenir compte de la diversité des formes d'intelligences de chaque élève.**

Le FDF souligne l'importance de former les enseignants aux méthodes FLE (Français langues étrangères) en particulier pour enseigner dans les écoles à encadrement différencié.

- **Faire en sorte que la formation initiale permette aux futurs enseignants de se former dans des situations concrètes et diverses.**

Tous d'accord. Ils appuient tous l'augmentation de stages dans la formation initiale. Le cdH propose d'accompagner les enseignants (et les agents des CPMS) débutants via une palette d'actions comme le suivi par des professeurs-relais de la formation initiale, le tutorat, l'Intervision entre pairs, la supervision des équipes des Centres PMS.

- **Penser la formation continuée en fonction des besoins réels de chaque enseignant ou de l'école ; les bénéfices ou intérêts acquis doivent être partagés et entretenus au sein de l'équipe éducative.**

ECOLO veut évaluer le système de formation continue et y apporter les améliorations nécessaires. Le FDF appuie l'importance de la formation continuée, en particulier dans le qualifiant. Pour éviter les défaillances de communications entre enseignants en charge de la remédiation, le FDF souhaite que soient organisés des temps de concertation au sein des horaires de travail. Cela doit permettre aux équipes d'aider les élèves en difficultés, soit par l'attribution de plages horaires supplémentaires, soit dans le temps imparti (sans augmentation des horaires). Le PS veut dynamiser la formation continue en l'articulant avec la réforme de la formation initiale et en la faisant davantage correspondre aux réalités du métier. Le PS veut par ailleurs soutenir des dispositifs de co-formation, entre enseignants maitres de stage, formateurs, didacticiens, chercheurs.

8.3. L'enseignant en classe

- Demander à chaque enseignant de donner aux élèves et aux parents des objectifs clairs, par écrit, en début d'année.

Le FDF en parle de la nécessité d'objectifs clairs et mesurables dans son programme.

- Demander aux enseignants de former les élèves à l'esprit critique de manières particulière et transversale à tous les cours, notamment la critique des sources ; continuer à intégrer cela judicieusement dans les référentiels et programmes.

Pas de référence directe dans les différents programmes.

- Demander aux enseignants de rendre leurs évaluations dans un délai raisonnable et de prévoir un temps de correction suite à une interrogation ou un examen, afin que la démarche d'évaluation apporte un réel bénéfice à l'apprenant.

Pas de référence dans les différents programmes.

- **Veiller à mettre en place un système adéquat pour répondre à la pénurie d'enseignants et au remplacement des professeurs absents. Il faut par ailleurs se donner les moyens de lutter contre l'absentéisme chronique de certains enseignants, fussent-ils minoritaires.**

ECOLO souhaite que les écoles mettent en place un système de remplacement des enseignants en formation.

- Organiser le suivi des élèves malades ou absents. La méthode préconisée sera idéalement communiquée aux élèves et à leurs parents dès le début de l'année.

Pas de référence directe dans les différents programmes.

8.4. L'organisation des temps d'enseignement et l'évaluation

- Prévoir dans la charge horaire des enseignants plusieurs plages en soirée pour rencontrer les parents.

Pas de référence directe dans les différents programmes.

- **Valoriser les enseignants en tenant compte des formations complémentaires, soit en les rendant prioritaires, soit par une valorisation de leur salaire plutôt que de seulement tenir compte de leur ancienneté.**

ECOLO veut valoriser les formations suivies en dehors du temps scolaire.

- Veiller à l'application du décret relatif au service général de l'inspection daté du 8 mars 2007, dont nous saluons l'optique. La création du statut de « conseiller pédagogique » doit permettre de souligner les investissements positifs de l'enseignant.

ECOLO veut accompagner les enseignants avant, pendant et après les crises (avec d'autres acteurs de l'école), favoriser la résolution active des conflits et la médiation.

- Faire en sorte de permettre au chef d'établissement de procéder à l'évaluation et au suivi de ses enseignants. Les techniques pédagogiques peuvent être plus heureusement évaluées par le directeur d'école, lequel connaît forcément mieux le projet pédagogique et le contexte d'enseignement.

Pour le FDF, la valorisation sociale des enseignants doit impliquer une amélioration du système de l'auto-évaluation et des évaluations externes.

9) La fonction de direction

9.1. Autonomie et revalorisation des directions

- Donner une réponse adéquate à la pénurie actuelle de candidats à la fonction de direction.

Ecolo veut soutenir davantage les chefs d'établissement à l'occasion de moments de crise dans leur école ou lorsque ceux-ci ont des difficultés à jouer le rôle de moteur de leur équipe Pédagogique.

- Simplifier les procédures d'engagement, de nomination et de remplacement des enseignants et des procédures administratives de gestion.

Le PS veut une uniformisation des nominations.

- Libérer les directions du surcroît de tâches administratives par l'adjonction de postes d'assistance administrative. Ceci afin de pouvoir se consacrer en priorité à leurs fonctions de leadership pédagogique des enseignants, de relations avec les élèves et leurs parents et de contact avec l'environnement social, culturel ou économique de l'établissement dont elles ont la charge.

Le MR, le cdH et le FDF sont favorables au renforcement humain d'aide administrative. ECOLO et le PS sont favorables pour le fondamental (ils spécifient). ECOLO et le FDF proposent de réduire le nombre de circulaires administratives. ECOLO et le cdH pensent que la constitution de centrales d'achat pourrait faciliter la tâche des directeurs. Le PS préconise l'e-administration. Le PS veut aussi adapter la formation en cours de carrière des chefs d'établissement afin qu'ils disposent d'une solide formation à l'encadrement et qu'ils deviennent de véritables « managers pédagogiques ». Le PS préconise la collaboration entre écoles pour partager les ressources administratives.

- Faire en sorte que les directions et les pouvoirs organisateurs disposent de plus d'autonomie dans la gestion des écoles.

Le MR, le cdH et le FDF sont favorables. Le PS aussi dans la mesure où il veut faire en sorte que chaque établissement puisse initier un plan

d'actions en fonction du projet d'établissement, du projet pédagogique et que chaque direction ou pouvoir organisateur ait l'autonomie d'action nécessaire pour définir ce plan d'action en concertation avec l'équipe pédagogique au regard notamment des résultats des élèves aux évaluations externes organisées par le Ministère de la FWB.

- Revaloriser la fonction de direction au niveau salarial.

Le FDF est favorable. ECOLO veut opérer le rattrapage barémique des directions du fondamental.

Le FDF veut décroisonner les réseaux, par étapes et en commençant par les réseaux officiels et créer des « zones ou communautés scolaires » composés d'écoles issues du libre et de l'officiel pour permettre une solidarité entre elles (partage d'infrastructures, d'enseignants...).

9.2. Rôle de la direction vis-à-vis des organes de concertation et des parents

- L'UFAPEC attend que les directions convoquent et animent les lieux nécessaires de dialogue et de concertation, en particulier le Conseil de participation.
- L'UFAPEC attend que les directions favorisent la création d'une association de parents s'il n'y en a pas dans l'établissement et encouragent les associations de parents existantes, dans le respect du décret du 30 avril 2009.

Cf. « 2.1. Des parents partenaires », mais l'implication des directions n'est pas soulignée dans les différents programmes de partis.

10)Le financement de l'enseignement

10.1. Nécessité de créer des places de qualité, à Bruxelles en particulier

- L'UFAPEC attend que les pouvoirs publics se saisissent d'urgence du manque de places dans des écoles qui correspondent aux attentes des enfants et de leurs parents. Les problématiques diverses d'inscriptions sont d'abord liées aux places dans des écoles qui conviennent aux attentes des enfants et des parents.

Le MR veut accélérer les rénovations en cours (via des financements alternatifs, l'utilisation des filières techniques et professionnelles...). ECOLO veut poursuivre la politique de créations de nouvelles places à Bruxelles et en Wallonie en vue de s'adapter à l'évolution démographique et promet de favoriser l'ouverture de nouvelles infrastructures scolaires ainsi que leur utilisation maximale. Le cdH veut atteindre l'objectif de 50.000 nouvelles places à l'horizon 2020. Le FDF insiste sur la nécessité de lutter contre la pénurie de places, en particulier à Bruxelles.

- **Mettre en place un mode de financement des bâtiments scolaires plus équitable, avec un subventionnement sur le capital, afin que les pouvoirs organisateurs de chaque réseau puissent répondre plus largement, plus librement et plus adéquatement aux manques révélés en Wallonie, et plus particulièrement à Bruxelles.**

Le cdH veut que l'on puisse financer tous les réseaux de manière identique, pour soutenir la création de nouvelles places et la rénovation des bâtiments scolaires dans les zones en tension démographique sur base de la planification proposée par le bassin de vie concerné.

10.2. Application des accords de la Saint-Boniface en matière des subventions de fonctionnement par élève

- **Les accords de la Saint-Boniface prévoyaient que les établissements des réseaux subventionnés auraient désormais droit à 75 % de subventionnement octroyé par élève de la FWB. Mais plutôt que d'augmenter le subventionnement, la réforme de l'Etat (annoncée en août 2013) en a profité pour baisser la manne globale de subventionnement en retirant une quote-part aux établissements du réseau de la FWB. Il faudra revaloriser cette manne dès que possible !**

Le cdH est le seul parti explicitement favorable à notre demande et réclame d'égaliser le financement des réseaux subventionnés. Il faut se donner comme objectif de réaliser pleinement les accords de la Saint-Boniface qui prévoyaient de réduire l'écart qui existe entre les réseaux, en termes de conditions de financement de construction et rénovation des écoles, afin d'atteindre en 2010 un rapport de 75% entre les

dotations de l'enseignement organisé et celles de l'enseignement subventionné. Ce processus de rattrapage a été ralenti par les difficultés budgétaires causées par la crise de 2008. Sous la prochaine législature, il faut le réactiver pour permettre à tous les réseaux de créer les places nécessaires et atteindre un financement identique par réseau.

Le MR veut déterminer les conditions minimales nécessaires pour organiser la portabilité du financement (c'est-à-dire que le financement porte sur l'élève qui en bénéficie, et non pas sur l'établissement qui l'accueille) et lancer une expérience pilote à mi-législature.

Le MR souhaite abroger complètement le mécanisme « *Robin des Bois* » qui est profondément injuste et dont la mise en vigueur est seulement suspendue aujourd'hui. Il souhaite aussi évaluer, de façon externe et indépendante, l'effectivité, l'efficacité, l'efficience et la pertinence du dispositif actuel d'encadrement différencié. Au contraire, ECOLO veut accroître la solidarité entre les écoles via l'augmentation progressive des moyens mis en commun (éventuellement au niveau du bassin scolaire) et ensuite redistribués de manière différenciée. Le PS veut pour sa part évaluer les politiques d'encadrement différencié et de financement différencié au regard de l'objectif de mixité sociale et de diminution des inégalités. Le PS souhaite ensuite étendre, le cas échéant, la population concernée tout en augmentant la progressivité du financement en fonction de caractéristiques socioéconomiques et socio-culturelles des élèves.

Le FDF souhaite intégrer au financement de l'enseignement un critère relatif au progrès accomplis par les élèves dans l'acquisition des compétences de base.

Le PS veut lisser l'octroi des heures disponibles (capital-période et nombre total de périodes professeur) et le calcul des moyens financiers des établissements dans le temps, afin de limiter la pression au recrutement d'élèves par les établissements scolaires et la concurrence entre établissements.

Autres inclassables

écolo

- Passer du centralisme politique à la responsabilité collective via les bassins scolaires
- Dégager la FWB de son rôle de PO et renforcer les synergies entre réseaux d'enseignement officiels
- Promouvoir une mobilité scolaire durable (à pied, en vélo, puis en transport en commun) en promouvant les PDS (plans de déplacements scolaires) en lien avec les PCM et PCIM (plans (inter)communaux de mobilité)
- Soutenir et développer les synergies entre les acteurs de l'école et ceux de l'aide à la jeunesse



- Supprimer la compétence de pouvoir organisateur du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Instaurer un bac en fin de secondaire



- Débureaucratiser l'administration et réduire son rôle d'intervention



- Etudier l'opportunité de réorganiser le calendrier des congés scolaires pour mieux prendre en compte le rythme des élèves
- Réaménager l'horaire journalier en tenant compte, dans la mesure du possible, des rythmes propre à chaque âge
- Conclure un « Pacte pour l'enseignement », avec les acteurs du secteur, en impliquant, pour certains aspects, les représentants des forces vives wallonnes et bruxelloises, afin de fixer les objectifs de qualité et d'équité du système éducatif, les mesures pour les

atteindre, les processus d'évaluation des initiatives prises, les modalités de réajustement continu ainsi que les engagements réciproques des acteurs impliqués

- Renforcer les compétences de la Commission de pilotage interréseaux afin d'y intégrer la gestion globale de l'offre de places par bassin, l'harmonisation du statut et des carrières des enseignants ainsi que la récolte des données relatives à leur parcours
- Evaluer, avec des équipes universitaires, l'application effective des décrets « Missions » et « école de la réussite », en particulier sur les méthodologies utilisées et les dispositifs pédagogiques créés
- Redynamiser les plans pluriannuels de recherche en éducation coordonnés par la Commission de pilotage afin de renforcer la production des savoirs et des outils nécessaires au pilotage de l'enseignement
- Développer les outils qui garantissent une gouvernance efficace telle l'évaluation régulière de l'ensemble des mesures prises au niveau de chaque établissement et le suivi de tableaux de bord réguliers par l'administration et les chefs d'établissement
- Généraliser, au terme de l'enseignement secondaire - en ce compris l'enseignement qualifiant -, les filières en alternance, et la formation, un test d'enseignement secondaire supérieur permettant d'évaluer sur une même base la maîtrise des compétences terminales



**Union Francophone des Associations de Parents
de l'Enseignement Catholique**
